

Avec 52 territoires labellisés en 2022 et encore de nombreuses démarches en réflexion, la région Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui l'une des plus fortement engagées sur des dynamiques de relocalisation et de reterritorialisation de l'alimentation.



Annoncé en 2021 lors du séminaire régional "Quelles coopérations au sein et entre les territoires et quelles gouvernances des démarches alimentaires ?" et officialisé à l'occasion de l'installation du CRALIM en février 2022, RADAR se propose d'être votre outil d'information, d'échange et de réflexion partagé pour la conduite de démarches alimentaires dans les territoires (DAT).

RADAR vise à appuyer l'émergence et la mise en œuvre de projets alimentaires systémiques qui nécessitent dialogue et coopérations entre acteurs et entre territoires. Il est pensé en étroite collaboration avec les services de l'État (DRAAF, Ademe...) et de la Région.

Cap Rural, investi de longue date sur ces questions, est missionné pour animer ce réseau régional. Cette nouvelle mission s'inscrit dans la continuité des actions de professionnalisation de l'ingénierie territoriale et d'articulation avec les autres dispositifs et acteurs de développement local.

Quels objectifs pour ce réseau ?

→ Échanger et coopérer

- En offrant un espace de dialogue et d'échange aux élus, aux agents et aux partenaires des collectivités qui s'engagent sur des politiques territoriales alimentaires (en complément des dynamiques locales déjà à l'œuvre)
- En explorant collectivement les questions et problématiques relevées dans l'émergence et la mise en œuvre des politiques alimentaires territoriales
- En valorisant et renforçant les liens et coopérations entre territoires et avec les parties prenantes du système alimentaire sur l'ensemble des champs couverts par les politiques alimentaires

→ Capitaliser et outiller

- En donnant de la visibilité et en valorisant les travaux et expériences des territoires et des acteurs
- En capitalisant ces expériences et travaux et en produisant de la méthode et des outils
- En mobilisant des acteurs techniques, des personnes et structures ressources en réponse aux besoins repérés
- En adaptant l'accompagnement et les appuis pour l'émergence et la mise en œuvre de DAT, y compris sur les aspects d'ingénierie financière
- En orientant vers les institutions en charge des politiques publiques alimentaires, agricoles, environnementales, sanitaires et sociales...

A qui RADAR est-il ouvert ?

En fonction des sujets et types de travaux :

- Aux élus et agents des territoires (tant de l'urbain que du rural) labellisés ou non, engagés ou en réflexion sur des DAT
- Aux parties prenantes du système alimentaire et en particulier les têtes de réseaux, structures ressources, opérateurs techniques, institutions intervenant dans les six champs de l'alimentation
- Aux collectifs citoyens organisés et engagés sur la transition alimentaire
- Aux acteurs de la recherche

Comment fonctionne RADAR ?

- Un programme spécifique d'échanges non soumis à cotisation ; complété par des actions de l'agenda Cap Rural ouvertes aux cotisants
- Une participation libre - mais sur inscription - aux travaux en fonction des besoins et intérêts des acteurs et des territoires sur les sujets proposés (la mise en place d'éventuelles modalités d'engagement plus formelles sera à réfléchir collectivement)
- La sollicitation ponctuelle d'acteurs et de territoires pour contribuer aux échanges et alimenter la réflexion collective
- Une alternance de temps en présentiel et en ligne ; de travail collaboratif synchrone ou asynchrone
- Un espace ressource dédié sur caprural.org pour partager les productions et travaux
- Et quelques principes directeurs : la non-ingérence dans les orientations ou stratégies locales ; un apprentissage du fonctionnement du réseau chemin faisant

Quelle feuille de route pour RADAR ?

Le programme est co-construit avec les services de l'État, la Région, les acteurs et les territoires à partir des besoins et attentes repérés et exprimés. Il s'adaptera à l'actualité en matière d'alimentation durable et va s'articuler autour de :

- Productions de ressources
- Temps d'information
- Échanges de pratiques (réservés aux agents)
- Explorations thématiques sous forme de mini-laboratoires : série d'ateliers mobilisant un groupe d'acteurs restreint, inventaire des actions et des problématiques, sollicitation d'experts ou personnes ressources, livrable(s) pour outiller
- Explorations méthodologiques
- Séminaires régionaux

Une question, un besoin à partager ?

Dominique Bernier

Chargée de mission Coopérations entre acteurs, Cap Rural

cooperationsentreacteurs@caprural.org

06 66 46 62 76